

## FICHE TECHNIQUE

# **DÉTERGENT PLONGE**

10 septembre 2020

### CUISINE

#### **APPLICATIONS**

Produit agréé pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Détergent pour le lavage manuel des ustensiles de cuisine (vaisselle, verrerie, couverts, batterie de cuisine) et des plans de travail.

#### **MODE D'EMPLOI**

Éliminer les restes de nourriture les plus importants. Diluer, selon le degré de salissure, 10 à 20 ml de produit pour 1 litre d'eau, tiède de préférence. Laver puis rincer à l'eau claire. Laisser égoutter et sécher. Afin d'économiser l'eau et l'énergie tout en lavant efficacement, un lavage efficace ne nécessite pas une quantité de mousse importante.





### CARACTÉRISTIQUES

Concentré : dilution à 2%Aspect : liquide visqueux

Couleur: jauneParfum: citron

pH à l'état pur : 7 ± 0.2Densité : 1.030 ± 0.005

Solubilité : totale dans l'eau

#### **COMPOSITION**

- 5% ou plus, mais moins de 15% d'agents de surface anioniques.
  Parfums.
- Agent conservateur : 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol.

#### **ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ**

- Produit non classé selon la réglementation CLP N°1272/2008.
- Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.groupeplg.com ou sur demande.
- Aucune valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP).
- Aucune classification de transport.

## PRÉCAUTIONS D'UTILISATION & DE STOCKAGE

- Porter des gants de ménage si l'emploi est prolongé. En cas de projection accidentelle dans les yeux et sur la peau, rincer abondamment à l'eau. Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Stocker dans des conditions normales de température, à l'abri du gel, du plein soleil et de la chaleur.

#### **NORMES & TESTS**

- Biodégradabilité des agents de surface conforme au règlement CE N°648/2004 modifié.
- Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires (Arrêté du 19/12/2013 modifiant l'Arrêté du 08/09/1999).

UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL

